

Index AI : PRE01/575/2012
21 November 2012

Afghanistan. Quatorze prisonniers exécutés en deux jours

Mercredi 21 novembre, le gouvernement afghan a confirmé avoir procédé à l'exécution de six condamnés à mort ; les autorités avaient déjà ôté la vie à huit prisonniers la veille.

Hamid Karzaï, le président afghan, avait approuvé ces exécutions mardi 20 novembre. L'Afghanistan n'avait pas eu recours à ce châtement depuis juin 2011.

« Il est extrêmement regrettable que le président Karzaï ait décidé d'autoriser ces 16 exécutions. Il semble en outre que d'autres soient prévues. Amnesty International s'oppose à la peine de mort en toutes circonstances ; il s'agit du châtement le plus cruel et inhumain qui soit », a déclaré Polly Truscott, directrice adjointe du programme Asie-Pacifique d'Amnesty International.

« Cette hâte à exécuter un si grand nombre de personnes nous amène à nous demander pourquoi maintenant? Ces dernières années, le gouvernement afghan avait évité de recourir à ce châtement. À l'heure où il est censé démontrer qu'il peut faire respecter l'état de droit en Afghanistan et faire avancer les pourparlers de réconciliation avec les talibans, Hamid Karzaï est, il est vrai, quelque peu sous pression. Est-il possible que ces exécutions relèvent davantage du calcul politique que de la justice ? »

« Le recours à la peine de mort est déplorable quelles que soient les circonstances, et d'autant plus préoccupant quand on sait à quel point le système de justice afghan est déficient. Les autorités torturent fréquemment des détenus afin de leur arracher des " aveux ", qui sont alors retenus à titre de preuve par une justice presque complètement dépourvue d'indépendance. Parallèlement, de graves violations des droits humains restent impunies. Il n'y a tout simplement aucune garantie en termes d'équité des procès », a conclu Polly Truscott.